L’ancien ambassadeur et conseiller de Sarkozy interpellé avec 350.000 euros en liquide

02/09/2013 à 11h28

L’ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à l’Élysée et ambassadeur de France en Irak et Tunisie a été interpellé le 31 juillet. Il transportait 350.000 euros, 40.000 dollars et partait pour Bruxelles.

Il est 16 h 30, ce 31 juillet 2013. Les douaniers de la gare du Nord contrôlent des passagers prêts à monter dans le train Thalys, direction Bruxelles. Parmi eux, un homme athlétique, vêtu d’un jean et d’un polo. Les agents ne le reconnaissent pas, mais il s’agit de Boris Boillon, ancien conseiller de Nicolas Sarkozy à l’Élysée et ex-ambassadeur de France en Irak et en Tunisie. Ils lui demandent s’il transporte des devises. Boillon nie, mais la fouille est concluante. Dans son sac, les douaniers découvrent des *« enveloppes contenant des billets de banque de 500 euros »*.

> ***Selon le procès-verbal, Boris Boillon transporte ce jour-là 350.000 euros et 40.000 dollars en liquide. Ces sommes correspondent à 3.190 billets de 100 euros, 32 billets de 500 euros, 100 billets de 50 euros et 50 billets de 200 euros (voir document ci-dessous), ainsi qu’à 400 billets de 100 dollars. Il n’a sur lui ni pièce d’identité ni téléphone portable, mais trois cartes bleues à son nom.***

La loi interdit le transfert, sans déclaration préalable dans un autre pays de l’Union européenne de sommes supérieures à 10.000 euros (c’est l’article 464 du Code des douanes). En cas d’infraction, la somme saisie doit être consignée pendant six mois – durée renouvelable par le procureur de la République –, et le contrevenant peut être puni *« d’une amende égale au*

quart de la somme sur laquelle a porté l'infraction ou la tentative d'infraction ».
Le service de police judiciaire de la douane (SNDJ) a été saisi et une enquête est en cours. Elle devrait notamment déterminer l'origine des fonds.

Lors de son audition, Boris Boillon tente de se justifier : il est désormais résident belge, dans la chic banlieue de Bruxelles, à Uccle ; son bureau est installé dans les beaux quartiers parisiens, mais il veut créer en Belgique une nouvelle filiale de sa société de consulting international, Spartago. L'argent, explique l'ancien diplomate reconverti dans les affaires, devait servir pour créer cette filiale. Boillon affirme aux douaniers : *« Je pensais qu'il était plus facile depuis la Belgique de régulariser la situation de ces fonds. »*
Celui qui se vantait d'être surnommé *« mon fils »* par Mouammar Kadhafi jure aussi que ces paquets de billets proviennent de sa nouvelle activité de consultant. *« Il s'agit de sommes que j'ai touchées cette année dans le cadre de mes activités en Irak qui correspondent aux prestations que j'effectue avec des sociétés irakiennes. En l'absence de système bancaire développé en Irak, ces entreprises m'ont réglé à Paris en numéraire »*, explique Boillon aux agents de la Douane. Il affirme gagner 500.000 euros par an – *« c'est une estimation puisque c'est la première année de mon activité de consultant »*, précise-t-il.
« J'ai oublié mes documents d'identité en Belgique. Je suis venu ce matin à Paris, juste pour la journée parce que justement je n'étais pas à l'aise avec cet argent qui était stocké en partie dans mon bureau et une autre partie dans une mallette qui était enterrée à côté de ma cave, et je voulais régulariser la chose au plus vite », confie aussi l'ex-ambassadeur.
Et quand les douaniers lui demandent pourquoi il a nié, avant

la fouille de son sac, transporter plus de 10.000 euros en liquide, l'ancien conseiller de Nicolas Sarkozy répond: *« J'ai été surpris et effrayé, j'ai répondu par réflexe. »*
Débarqué de Tunis peu après l'élection de François Hollande l'an dernier, Boris Boillon a quitté le Quai d'Orsay pour monter deux sociétés de conseil dont il est le président. La première, Spartago, fondée en novembre 2012, propose, selon ses statuts, *« conseil et fourniture de prestations de services et formation dans le domaine de relations internationales, de stratégie politique et de gestion administrative »*, ainsi que *« l'organisation et la coordination de réceptions, soirées, événements, opérations de relations publiques et de communication »*. *« Plus spécifiquement dans les zones de l'Afrique et du Moyen Orient »*, est-il précisé sur le réseau Linkedin.

La seconde, French Group, est beaucoup plus récente : elle a été fondée en juin 2013 avec un Irakien Adil Hamdan Alkenzawi, consul honoraire de France à Nassiriyah (Irak) – sur le site de l'ambassade, on retrouve une photo des deux hommes datant de 2010. Cette société offre elle aussi des prestations de conseil, mais *« dans les domaines liés notamment à la construction, au développement d'infrastructures dans les secteurs principalement du bâtiment et des travaux publics, de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie »*, d'après les statuts déposés au tribunal de commerce.
Selon le site d'informations Intelligence Online, Boillon a signé un contrat avec Suez Environnement, et il a multiplié ces derniers mois les déplacements en Irak, à Bagdad et dans les régions kurdes, d'après *Le Figaro*.
Mediapart
(Merci à Pierre)